acceptée par le Gouvernement et la Commission, est adoptée.

L'art. 7 ter est adopté.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Sur l'art. 9 (taxe d'apprentissage) **M. Serre**, rapporteur spécial, insiste sur la nécessité de former des apprentis. Il demande qu'on exempte seulement de la taxe les artisans et petits patrons non assujettis à l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels et ceux qui n'auront pas payé en espèces plus de 6.000 fr. de salaires dans l'année. Il demande en outre que l'on fixe cette année, le taux de base à 0 fr. 20 des salaires payés.

L'ensemble de l'article 9 bis est adopté, ainsi que plusieurs amendements.

L'article 9 ter de la loi de finances qui a fixé à 0,20 % pour l'année 1925 le taux de la taxe d'apprentissage, est adopté.

L'article quater qui prévoit l'organisation d'apprentissage agricole par les Conseils généraux est adopté.

LES ACHATS D'IMMEUBLES DESTINÉS A ÊTRE VENDUS

L'article 23 bis est mis en discussion. Il concerne la quotité des droits impossibles en cas d'achat d'immeubles destinés à être revendus. Il fixe ces droits à 12 % sur le décime en ajoutant que dans le cas dont il s'agit l'acte de revente ne donnera ouverture qu'à la moitié du droit ordinaire, si cet acte est passé dans le délai d'un an.

M. Milan (Savoie) développe un amendement à l'article. L'amendement assimile les marchands de biens aux commerçants. Il les oblige à tenir une comptabilité dans toutes leurs opérations. Ils paieront le chiffre d'affaires sur leurs commissions. La division subsiste.

Le rapporteur général et **M. Caillaux** reconnaissent que l'amendement Milan est intéressant et que sa première partie est acceptable. L'article 23 bis est réservé, comme conséquence l'article 26 quater A.

On adopte jusqu'à l'article 29 (timbres-quittances).

Après l'adoption de divers articles, le vote est renvoyé à la discussion de ce soir à 21 h. 30.

Séance suspendue à 19 h. 15.

L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE

La propagande communiste auprès des marins anglais

Le correspondant du « Morning-Post » à Oslo, écrit que le journal « Norges-Kommunistblad », organe des Soviets dans cette ville, fait circuler, parmi les marins anglais qui y sont actuellement en visite, un manifeste imprimé en anglais et en norvégien, les adjurant de ne pas marcher au cas où un conflit éclaterait entre l'Angleterre et la Chine ou entre l'Angleterre et la Russie.

UN INCIDENT A LA COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL DE LA CHAMBRE

La majorité repousse successivement tous les systèmes de scrutin majoritaire. -- MM. Garat et Archimbaud démissionnent en signe de protestation

Paris, 9 juillet. — La Commission du suffrage universel de la Chambre, que préside **M. Alexandre Varenne**, devait prendre une décision en ce qui concerne la réforme électorale que la Chambre a déclaré vouloir réaliser sur la base du scrutin majoritaire.

M. Baréty, rapporteur, a exposé les différentes formules retenues par la sous-commission:

1° Retour pur et simple au scrutin d'arrondissement de la loi de 1889; 2° scrutin d'arrondissement avec péréquation des circonscriptions; 3° scrutin d'arrondissement devenant scrutin de liste dans les arrondissements qui ont à élire plusieurs députés; 4° scrutin de liste départemental; 5° scrutin de liste par département sectionné pour les grands départements.

Après un échange de vues, la commission a procédé aux cinq votes suivants:

Scrutin d'arrondissement dans le cadre de 1914. Repoussé par 14 voix contre 12.

Scrutin de liste départemental: repoussé par 22 voix contre 3 et 1 abstention.

Scrutin uninominal avec péréquation des circonscriptions: repoussé par 20 voix contre 7.

Scrutin de liste par département sectionné: repoussé par 16 voix contre 10.

Scrutin d'arrondissement avec scrutin de liste dans les arrondissements ayant plusieurs députés: repoussé par 17 voix contre 6. Cette dernière formule emanait de M. Albert Milhaud.

Aucune des propositions mises aux voix n'ayant obtenu une majorité devant la commission, celle-ci a sursis à statuer jusqu'à la rentrée d'octobre.

En présence de ce résultat négatif, MM. Garat et Archimbaud ont remis leur démission de membres de la commission du suffrage universel.

LA GUERRE AU MAROC

L'offensive d'Abd-el-Krim va être enrayée

Fez, 9 juillet. — Au nord d'Ouezzan, les combats sont moins animés. L'ennemi n'a point réagi quand nous avons replié les garnisons et le matériel des postes désormais abandonnés par mesure stratégique de Zaidour, d'Oulad Allal et de Brickka, qui avaient été maintenus jusqu'à présent. Les troupes d'Abd-el-Krim, concentrées à Chechaouen, ont été en partie envoyées sur les bords de Loukkos, contre les troupes espagnoles qui ont repris l'offensive avec beaucoup d'allant, et contre nos postes de Terroual et de Tafraut, qui résistent toujours.

Nous nous maintenons sur le terrain repris, et les harkas d'Abd-el-Krim paraissent immobilisées au nord de la ligne Bab-Moroudj-Bou-Mihiris et Sidi-Belkacem. Les quelques infiltrations qui se sont produites dans la vallée de M'soun ne sont pas inquiétantes, mais il faut surveiller de forts contingents descendant de Yakia et qui vont être jetés sur nos postes avancés du Haut-Ouergha et de Hastinie-Diaur. Nos précautions sont prises.

L'ennemi s'est puissamment organisé dans le massif de Bibane, où notre artillerie et notre aviation lui causent des pertes cruelles qui impressionnent très vivement les tribus voisines.

Mais si le mouvement de dissidence est enrayé sur certains points, il menace sur d'autres, notamment dans la région de Kelan-des-Sless, et au sud de l'Ouergha. Cependant on compte, de ce côté, sur l'action à la fois politique et militaire des mehalas du sultan, qui ont déjà donné d'excellents résultats.

Le poste de Mjara a été renforcé et des renforts ont été envoyés du côté de Kolleno. Il est peu probable que les Riffains puissent, dans la direction de Fez, dépasser cette ligne.

Une visite du Sultan aux blessés

A Fez, le sultan s'est rendu, cet après-midi, à l'hôpital Auvert, où il a visité les blessés français et indigènes.

Le général Primo de Rivera légèrement indisposé

Le général Primo de Rivera souffre d'une gastro-entérite. Il a une légère fièvre. Le docteur lui a ordonné quelques jours de repos. Il devra suivre un régime.

Un député travailliste demande que le conflit marocain soit soumis à la Société des Nations

Londres, 9 juillet. — A la Chambre des Communes, un député travailliste suggérant que le conflit marocain soit soumis à la Société des Nations, M. Austen Chamberlain a répondu qu'il n'étudiera aucune suggestion tendant à soumettre à la Société des Nations une question qui est du domaine des affaires intérieures de la France ou de l'Espagne au Maroc.

LA TRAHISON COMMUNISTE

M. Doriot demande au secrétaire du Parti communiste belge d'acheter des armes pour Abd-el-Krim

Sous ce titre et sous la signature de Bonteff qui fut, comme on le sait, mêlé au grand mouvement révolutionnaire russe, la *Victoire* publie un document — et il y en a d'autres, annonce ce journal — sur la manière dont le bolchevik Peronnott, qui a succédé à Voline, travaille, rue de Grenelle, sous la couverture de Krassine, avec le bolchevik français Doriot.

Il s'agit d'un message envoyé à Van Over Stratum, secrétaire général du parti bolchevik belge, pour arriver, avec son aide, et par l'intermédiaire d'un personnage connu dans les milieux mexicains de Bruxelles et de marchands hollandais à l'achat d'armes, *destinés au Maroc, à Abd-el-Krim, pour la lutte contre l'armée française.*

En mains propres

Très secret

Au camarade Van Over Stratum

Par ordre du camarade Peronnoff, je vous prie d'envoyer un rapport complet sur votre activité, pour ses mois d'avril et de mai. Après le départ du camarade Voline, la section des achats sera provisoirement entre les mains du camarade Peronnoff. Par conséquent, pour toutes instructions, il convient de s'adresser à lui par mon entremise. Je vous préviens que nous avons eu des informations au sujet de provocateur. Pour mener à bonne fin mon travail, il faut supprimer toute correspondance. Le porteur de cette lettre vous dira le nom du commerçant d'Anvers, qui vous remettra la somme nécessaire: il vaut mieux que vous alliez à Amsterdam pour le voir. En ce qui concerne le règlement des factures pour les achats, il faut faire cette opération par l'entremise du colonel. Nous vous prévenons encore une fois que le comte Foret Divrognes a reçu des directives supplémentaires. Au revoir, avec le salut des camarades.

Doriot, 8 juin.

Suit un post-scriptum chiffré dont la *Victoire* annonce la prochaine publication.

M. VANDERVELDE A CONFÉRÉ AVEC M. BRIAND

Les deux ministres se sont entretenus des questions intéressant la France et la Belgique

Paris, 9 juillet. — Comme nous l'avons annoncé, M. Vandervelde, ministre des Affaires étrangères de Belgique, a eu, hier, un entretien avec M. Briand.

Les deux hommes d'Etat se sont entretenus de toutes les questions qui intéressent à l'heure actuelle la France et la Belgique: regroupement des forces militaires en pays occupés en relation avec l'évacuation de la Ruhr, situation qui résultera de l'évacuation de Cologne, accord douanier franco-belge, perspectives concernant le pacte de sécurité, enfin troubles de Chine qui sont loin de laisser indifférent le gouvernement de Bruxelles, à cause des très grands intérêts belges investis en Extrême-Orient.

Bien entendu, la conversation n'ayant duré que quarante minutes, les deux ministres n'ont pu qu'effleurer tous ces problèmes. Les sujets abordés hier et qui vont être fouillés davantage au cours de l'entretien d'aujourd'hui seront ensuite examinés plus à fond, en des échanges de vues entre les ministères des Affaires étangères de Paris et de Bruxelles.

Une déclaration de M. Vandervelde

Paris, 9 juillet. — Interviewé par un de nos confrères, M. Vandervelde a déclaré qu'il ne fallait pas exagérer la portée de sa visite. Il a voulu simplement reprendre contact avec M. Briand. Le ministre belge a précisé que l'évacuation de la Ruhr sera exécutée avant la date ultime, c'est-à-dire avant le 16 août.

D'autre part, l'occupation de Ruhrort, Duisbourg et Dusseldorf étant d'ordre interalliés, l'évacuation de ces trois villes nécessite des échanges de vues interalliées. En ce qui concerne la sécurité, la chaîne d'accords spéciaux et complémentaires vers lesquels on s'achemine, ne consacre nullement la mort du Protocole de Genève, auquel France et Belgique demeurent fidèles. En ce qui concerne les rapports anglo-soviétiques, M. Vandervelde s'est exprimé ainsi: cette affaire est très grave, mais enfin, ce n'est pas la première fois dans l'histoire que l'on note une tension aiguë des rapports anglo-russes.

En terminant, M. Vandervelde dément que la présence de ministres flamands au sein du gouvernement belge, pût en rien diminuer l'affection de ce Cabinet à l'égard de la France.

L'anniversaire de la mort de saint François d'Assise sera fête nationale en Italie

Rome, 9 juillet. — Sur la proposition de M. Mussolini, le Conseil des ministres a décidé que le 4 octobre 1926, anniversaire du septième centenaire de la mort de saint François d'Assise, soit considéré comme fête nationale.

LA CHALEUR FAIT DES VICTIMES DANS L'EST DES ETATS-UNIS

New-York, 9 juillet. — La nouvelle vague de chaleur qui sévit dans l'ouest des Etats-Unis a causé déjà neuf morts ces deux derniers jours. Le thermomètre a marqué 40° ½ centigrades à l'ombre, à Washington.

LE CONTROLE DE L'IMMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Londres, 9 juillet. — Huit inspecteurs du service de l'immigration américaine se sont embarqués à destination de Plymouth, pour visiter certains ports anglais et discuter avec les consuls américains l'examen des futurs émigrants, afin d'écarter les indésirables. Les inspecteurs visiteront les ports de Londres, Glasgow, Plymouth, Southampton, Liverpool et Queenstown.

LE TOUR DE FRANCE

L'ITALIEN AYMO gagne la 13e étape : Nice-Briançon

BOTTECHIA CONSOLIDE ENCORE SON EXCELLENTE POSITION

La première étape alpine, a permis au coureur italien Aymo, de conquérir ses galons de « grand » routier. C'est, avec une avance de dix minutes sur le second, Bottechia, que le vainqueur d'hier s'est présenté à Briançon.

Les Italiens ne cessent de nous étonner, et si notre pays connaît en ce moment une certaine crise, au point de vue routiers de valeur exceptionnelle, l'Italie du contraire possède actuellement un lot de super-as. Les Bottechia, Girardengo, Aymo, Linari, Binda, Benteti, Gay, Cyremo, figurent tous parmi « l'élite » des coureurs européens. Sur les dix premiers arrivés de la course Nice-Briançon, nous trouvons quatre routiers transalpins, et c'est là un résultat magnifique que nous devons envier.

Dans le même lot d'arrivants, il n'y a en effet qu'un seul Français, et c'est un Roubaisien, le vétéran Jean Alavoine!

La noble petite Belgique a aussi quatre coureurs, classés dans cette dizaine, et partage les honneurs de la vedette avec l'Italie.

Le seul représentant du Grand-Duché, le Luxembourgeois Frantz, brille également au tout premier plan. Dommage que ce bel athlète soit si malheureux. Il lui arrive fréquemment de « crever » au moment capital. Mais Frantz est jeune; il a encore devant lui de nombreuses et belles années sportives, et la méchante « guigne » ne le poursuivra sans doute pas toujours!

Un coureur que nous tenons en haute estime, et sur lequel nous jugeons bon de revenir, c'est le Mouscronnois OMER HUYSSE. *Lui aussi, ne fut pas toujours très heureux, et seuls son courage et son moral solide lui permirent de vaincre quelques défaillances dont il fut victime. Depuis le départ de Luchon, « Omer » semblait peiner, mais maintenant il se retrouve et s'avère plus brillant que jamais.*

***

Mais revenons à l'étape d'hier. Nice-Briançon présentait, comme nous l'avons dit dans une édition précédente, un parcours très difficile, qui devait rendre la tâche des géants, particulièrement pénible. L'épreuve de jeudi, n'a pas failli à la tradition, et les cols alpins se montrèrent aussi peu indulgents que les cols pyrénéens.

On attendait beaucoup du duel Bottechia-Frantz. Hâtons-nous de dire que la lutte tint ce qu'elle promettait, et si le premier resta lui-même, le Luxembourgeois ne lui fut guère inférieur, et longtemps la bataille demeura indécise. Comme cela se passe généralement chez les routiers, de force sensiblement égale, seules les crevaisons peuvent les départager, et naturellement hier, Nicolas Frantz, fut le plus malchanceux.

Bottechia sut tirer profit des moindres ennuis de son adversaire. Il se souciait fort peu de la fuite d'Aymo, ayant son attention uniquement portée sur son rival le plus direct, c'est-à-dire Frantz. Et quand à la suite d'une crevaison de ce dernier, il sentit venir le moment de s'échapper, il démarra brusquement, augmentant encore de trois minutes 40 secondes, son avance au classement général.

Demain, les « géants » auront à surmonter le fameux « Galibier », haut de 2.700 mètres. Frantz trouvera peut-être le moyen d'améliorer sa position. Comblera-t-il ses trente minutes de retard? Lachose n'est pas impossible, mais Bottechia est dans une telle forme, que nous ne devons pas songer à un tel bouleversement. — P. E.

EN SUIVANT LA COURSE

LE DEPART

Le départ de la treizième étape du Tour de France cycliste, Nice-Briançon, a été donné ce matin, à 4 h., aux 55 concurrents qui restaient qualifiés.

A Puget-Theniers. — Un peloton de 50 coureurs passe à 6 h. 45, emmené par Hardy. La signature est supprimée. A 6 h. 52, Lazzaretti passe; Gelo abandonne, il est blessé à la tête et à la jambe.

A Colmars. — Passent à Colmars à 9 h. 45, sous une pluie battante, Bottechia, Christophe, Dejonghe, Aymo, Bellenger, Frantz, Beeckmann, Benoit, Bresciani, Verdyck, Piccin, Hardy, Omer Huysse, Alavoine, Martinet, Krier et Despontin. A 9 h. 47, passent les deux frères Buysse, Masson et Francini. A 9 h. 50, Mottiat; à 10 h. 12, Rubert.

A Barcelonnette. — Passent à Barcelonnette, à 11 h. 52, Verdyck et Omer Huysse; à 11 h. 57, Aymo; à 12 h., Bottechia, Lucien Buysse, Gremo; à 12 h. 02, Frantz; à 13 h. 15, les derniers coureurs passent au contrôle. Ce sont Miège, Chevalier et Catelan, Standaert passe à 13 h. 17 et paraît fatigué.

A Gallieatre. — Passent à 14 h. 10, Aymo; à 14 h. 20, Bottechia et Omer Huysse; à 14 h. 22, Verdyck; à 14 h. 24, Frantz; à 14 h. 30, Lucien Buysse; à 14 h. 35, Gremo, Jules Buysse; à 14 h. 38, Canova; à 14 h. 38' 2", Alavoine.

L'ARRIVÉE A BRIANÇON

L'arrivée a été jugée en présence d'une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait beaucoup de sujet italiens. Bottechia et Aymo furent follement ovationnés.

Voici l'ordre des arrivées:

1er Aymo (Italien), en 13 h. 05' 03";
2e Bottechia (Italien), en 13 h. 15';
3e Frantz (Luxembourgeois), en 13 h. 18'40";
4e Lucien Buysse (Belge), en 13 h. 19' 44";
5e Omer Huysse (Belge), en 13 h. 23' 55";
6e eVrdyck, en 13 h. 31' 22"; 7e Tremo, en 13 h. 33' 06"; 8e Alavoine, en 13 h. 36' 29"; 9e Canova, en 13 h. 37' 56"; 10e Beeckman, en 13 h. 40' 04"; 11e Sellier, en 13 h. 40' 07"; 12e Hardy, en 13 h. 40' 25"; 13e Dhers, en 13 h. 45' 19"; 14e Jules Buysse, en 13 h. 45' 33"; 15e Bellenger, en 13 h. 49' 22"; 16e Masson, en 13 h. 52' 46"; 17e Dejonghe, en 14 h. 05' 37"; 18e Despontin, en 14 h. 09' 29"; 19e Hector Martin, en 14 h. 20' 23".

LE CLASSEMENT GENERAL APRÈS LA 13e ETAPE

1er Bottechia, 146 h. 11' 50"; 2e Frantz, 146 h. 42' 47"; 3e L. Buysse, 147 h. 10' 28"; 4e Aymo, 147 h. 17' 39"; 5e O. Huysse, 147 h. 34' 50"; 6e Dejonghe, 147 h. 00' 05"; 7e Beckmann, 148 h. 07' 23"; 8e Seljier, 148 h. 28' 48"; 9e Verdyck, 148 h. 34' 02"; 10e Bellenger, 148 h. 49' 16".

UNE EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE DE FILMS A BERLIN

Trois tués et sept blessés

Berlin, 9 juillet. — Une explosion suivie d'incendie s'est produite dans une fabrique de films de Berlin. Deux personnes ont été complètement carbonisées; une troisième a disparu. Sept personnes ont été grièvement blessées.

LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

L'INAUGURATION DE LA FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE

Paris, 9 juillet. — La fondation Emile et Louise Deutsch de la Meurthe a été inaugurée cet après-midi, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président de la République.

La cérémonie s'est déroulée dans la vaste salle de réunion, au pavillon central, où l'on remarquait un grand nombre de personnalités diplomatiques, politiques et universitaires.

M. Henri Goldet, prenant la parole au nom de la famille de M. Emile Deutsch pour faire la remise de la fondation à l'Université de Paris, a invoqué avec émotion son souvenir; puis il a dit:

Emile Deutsch de la Meurthe ne s'était flatté à aucun moment de résoudre par un geste la crise des loyers, en ce qui concerne les étudiants. Il ne prétendait — il l'a dit dès l'abord — que donner un exemple et ouvrir une voie. Il faut reconnaître qu'il avait touché juste.

M. Appell, recteur de l'Université de Paris, président du conseil d'administration de la fondation Emile et Louise Deutsch de la Meurthe, a, lui aussi, évoqué la figure du fondateur.

M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique s'est associé au nom du Gouvernement, aux justes éloges qui avaient été faits de M. Emile Deutsch de la Meurthe et de sa pensée si généreuse et qui aura de si heureux effets.

Puis, le président de la République, suivi de tous les invités, a fait longuement la visite du pavillon de la Cité universitaire, ce nouveau quartier latin.

UN NOUVEL INCIDENT entre la Pologne et les Soviets

Varsovie, 9 juillet. — L'Agence Reuter apprend que vingt soldats russes ont franchi la frontière aux environs du poste n° 504 et tiré sur un détachement polonais. Ce dernier riposta, refoulant les Russes qui ont laissé un mort sur le terrain.

Au cours de ces derniers jours, la police polonaise a arrêté plus de deux cents émissaires des Soviets.

LE COUT DE LA VIE

LES PRIX DE GROS ET LES PRIX DE DÉTAIL

Paris, 9 juillet. — Le bulletin de la statistique générale de la France et du service d'observation des prix établi par le ministère du Travail pour le mois de juillet 1925, donne les renseignements suivants sur les prixde gros et les prix de détail, l'indice de base étant 100 en juillet 1924:

PRIX DE GROS EN FRANCE

A la fin d'avril, l'indice général est de 523 pour 45 articles; fin mai, de 531 et fin juin de 554. Pour les denrées alimentaires, l'indice était fin avril, de 440, pour un ensemble de 20 articles; de 469 pour les aliments végétaux, et 526 pour les aliments animaux; fin mai il était, (dans le même ordre), de 470, 503, 467; fin juin 554, 486, 529. Pour les matières industrielles, l'indice était fin avril de 589, pour un ensemble de 25 articles; de 508 pour les minéraux et métaux et de 731 pour les textiles. Cet indice était (dans le même ordre), de 594, 510 et 703 fin mai, et de 614, 550, 739, fin juin.

PRIX DE DETAIL

L'indice du coût de la vie pour les prix de détail en France, est à Paris de 400 en avril; 418 en mai; 422 en juin, et pour les autres villes de plus de 10.000 habitants, de 435 en mai.

Les indices de la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes

Le bulletin de la statistique établit de la façon suivante les indices de la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes en France, suivant les calculs de quelques commissions régionales d'études relatives au coût de la vie, la base étant de 100 en 1914:

Paris, 2e trimestre 1925: 1. Alimentation, 412; 2. Chauffage et éclairage, 345; 3. Logement, 500; 4. habillement, 445. Ensemble, 390.

Nancy, décembre 1924: 1. 381; 2. 364; 3. 210; 4. 360; 5. 327. Ensemble, 352.

Dijon, 27 juin 1925: 1. 408; 2. 420; 3. 212; 4. 460; 5. 430. Ensemble, 430.

Lyon, 1er juin 1925: 1. 394; 2. 262; 3. 222; 4. 314; 5. 420. Ensemble, 318.

Grenoble, 30 avril: 1. 436; 2. 360; 3. 250; 4. 540; 5. 350. Ensemble, 438.

Marseille, 24 avril: 1. 461; 2. 411; 3. 281; 4. 468; 5. 340. Ensemble, 427.

Bordeaux, 31 mars: 1. 432; 2. 453; 3. 215; 4. 449; 5. 335. Ensemble, 391.

Rouen, avril: 1. 383; 2. 393; 3. 260; 4. 410; 5. 429. Ensemble, 390.

UN NOUVEL AVION DE BOMBARDEMENT ANGLAIS

Londres, 9 juillet. — Le rédacteur aéronautique de la *Westminster Gazette*, relate que le nouvel aéroplane de bombardement, dont les essais ont été effectués sur le parcours Feixtone-Roevth et retour, a, pendant les 150 derniers milles, volé à l'aide d'un seul de ses moteurs. Il a ajouté que cet appareil qui était destiné à l'aviation civile, a donné des résultats si satisfaisants que le ministre de l'Aviation a décidé d'en doter la marine de guerre.

UNE DANSEUSE RUSSE ASSURE SES JAMBES POUR 3 MILLIONS A LONDRES

Londres, 9 juillet. — La fameuse danseuse russe, Mme Nemtchinova, avait risqué récemment d'être victime d'un accident sur une scène de Paris.

Craignant un nouvel accident, elle vient d'assurer ses jambes pour la somme de 30.000 livres.

LES ATTELAGES DE CHIENS

M. le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté signifiant que l'article 1er de l'arrêté réglementaire du 21 avril 1914 concernant l'utilisation des chiens comme animaux de trait, est modifié ainsi qu'il suit:

L'utilisation des chiens comme animaux de trait est soumise, dans le département du Nord, à une autorisation préalable délivrée pour l'arrondissement chef-lieu, par le Préfet, et, dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Les autorisations de cette nature ne seront, en aucun cas, délivrées à d'autres personnes qu'aux mutilés, ainsi qu'aux victimes de la guerre et du travail. Ces autorisations, absolument temporaires, pourront toujours être retirées; elles seront immédiatement révoquées en cas d'abus ou d'infraction aux prescriptions réglementaires édictées par les arrêtés sur la matière.

Les demandeurs devront produire des justifications établissant qu'ils rentrent dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessus visées. Les demandes, établies sur papier timbré de 2 fr. 40, devront être accompagnées de l'extrait du casier judiciaire du demandeur et d'un certificat du maire du lieu de son domicile établissant qu'il offre toutes les garanties désirables pour obtenir l'autorisation sollicitée.

Les autorisations délivrées antérieurement à la publication du présent arrêté demeurent en vigueur, à titre provisoire, mais les effets en cesseront de plein droit le 31 décembre 1927.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE AU MAROC

Les opérations militaires

Fez, 9 juillet. (Communiqué officiel) — *Dans la région de Fez-el Ifnia, une opération récemment menée a permis de reprendre à l'ennemi quelques villages sur l'Ouergha et de délivrer une centaine de femmes et d'enfants, retenus comme otages pour entraîner la défection des Fichtala.*

Le groupe mobile du Haut-Loukkos a repoussé à la grenade une attaque ennemie contre la position de Bab-Tuza.

Fez, 9 juillet. — Le communiqué publié cet après-midi relate ainsi les opérations qui se déroulent dans la région de Taza:

Nos troupes imposeraient donc à l'ennemi, par les fortes pertes qu'elles lui font subir dans les combats devant Belkacem. Néanmoins, contingents riffains restent rassemblés devant les troupes françaises au nord-ouest de Taza.

Abd-el-Krim a toujours pour but l'occupation de Fez

D'autre part, la pression ennemie au sud de l'Ouergha, signalée hier, s'accentue.

On continue à signaler la présence d'une harka opérant dans la région, entre Koleine et Kelaa. De nombreux rassemblements sont signalés sur d'autres points du front.

L'ennemi paraît tenté d'exécuter un vaste plan où se devine profondément la manière européenne, et dont l'objectif essentiel continue à être Fez, qu'il voudrait menacer par les voies les plus courtes.

L'ennemi subit de lourdes pertes

Tanger, 9 juillet. — Les rebelles, suivant des renseignements donnés par les Riffains, perdent des centaines de tués et de blessés à chaque combat.

Une forte colonne a opéré avec succès sur la rive droite du Loukkos.

Sur le front avoisinant la zone internationale, près de Puenta-Altarez et Regafa, l'ennemi n'a pas réagi depuis une huitaine. Le front oriental est calme.

Taza n'est pas menacée

Fez, 9 juillet. — Malgré la défection des Branes et des Tsouls, la ville de Taza ne paraît pas inquiétée aujourd'hui. L'évacuation des femmes et des enfants a été une mesure de précaution à cause de l'infiltration des ennemis au Nord, mais nos troupes ont, dès maintenant, par leur action énergique, rétabli la situation.

La circulation des services de voyageurs par automobiles entre Fez, Taza et Oujda continue.

Le chef d'état-major du général Naulin

Paris, 9 juillet. — Le colonel d'infanterie breveté, Paquin, commandant par intérim la 6e brigade de chars de combat, est nommé chef d'état-major du général commandant supérieur des troupes du Maroc.

UNE SÉANCE DE NUIT à la Chambre et au Sénat

A LA CHAMBRE

Les crédits du Maroc sont votés par 411 voix contre 29

Paris, 9 juillet. — La séance est reprise à 21 h. 15, sous la présidence de **M. Herriot.**

La parole est à **M. Frédéric Brunet**, député socialiste de la Seine. Il déclare que ses amis et lui voteront les crédits qui leur sont demandés. (Applaudissements à gauche.) **M. Brunet** veut donner au Gouvernement les moyens de négocier sur un terrain déblayé, pour la défense de la civilisation, que nous représentons au Maroc.

M. Candace votera également les crédits, parce qu'il est convaincu que le Gouvernement ne poursuit pas au Maroc une politique d'impérialisme.

DECLARATION DE M. RENAUDEL

M. Renaudel, député socialiste du Var, monte à la tribune. Je regrette, dit-il, quant à moi, que nous soyons à voter des crédits avant que les pourparlers avec l'Espagne soient terminés.

M. Renaudel élève aussi des regrets sur le remaniement tardif du commandement militaire.

M. Renaudel adjure le Gouvernement d'aller aussi loin que possible dans les confidences à propos des pourparlers avec l'Espagne, et de communiquer à Abd-el-Krim les conditions de paix arrêtées avec l'Espagne.

DE NOUVELLES EXPLICATIONS DE M. PAINLEVÉ SUR LE MAROC

M. Painlevé monte à la tribune et expose la situation des tribus que le commandement dut protéger; il énumère les mesures prises pour donner à l'armée le matériel le plus perfectionné. Il justifie la nomination du général Naulin.

Puis, passant à la question des négociations avec l'Espagne pour établir les conditions de paix, le Président du Conseil se félicite de la cordialité qui a présidé à ces pourparlers. Il faut que le monde entier sache que la France n'a d'autre but, en se battant et en repoussant l'agression, que d'établir une paix juste au Maroc, sans arrière-pensée d'ambition ou de domination.

Nous cherchons, dit-il, un « modus vivendi », permettant aux Français, Espagnols et Riffains, de collaborer pacifiquement, mais il faut que la paix soit assurée dans la zone dont nous avons pris la garde.

Les tribus seront informées par des tracts qui seront distribués dans les marchés, quand les pourparlers avec l'Espagne seront terminés.

Si Abd-el-Krim renonce à ses ambitions, et s'il rentre dans les limites de son domaine, la paix sera possible.

LES CREDITS POUR LE MAROC SONT VOTES PAR 411 VOIX CONTRE 29

La clôture de la discussion générale est prononcée. Après quelques explications de MM. **Gressemane, Blum de la Ferronnays** et **Rillart de Verneuil**, l'ensemble du projet de loi sur les crédits pour le Maroc est voté par 411 voix contre 29.

La séance est levée à 0 h. 45.

Séance aujourd'hui, vendredi, à 15 h.

AU SÉNAT

Paris, 9 juillet. — La séance est reprise à 21 h. 45.

LA DISCUSSION DU BUDGET

On revient au budget. L'article 47 i de la Chambre est disjoint (extension de la taxe sur le chiffre d'affaires aux établissements de banque et de crédit).

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

On en arrive aux articles 47 K et 47 T de la Chambre, que la Commission a disjoints, c'est-à-dire ceux relatifs à l'impôt sur le chiffre d'affaires.

M. Henri Bérenger soutient la disjonction en raison du bon rendement de cette taxe.

M. Caillaux demande au Sénat, comme il l'a demandé à la Chambre, d'écarter les dispositions en question.

La disjonction des art. 47 k à 47 t est mise aux voix et ordonnée par 248 voix contre 38.

L'art. 50 bis (taxe complémentaire pour les sucres et glucose employés pour la fabrication des apéritifs), est adopté.

Paris, 10 juillet. — A deux heures, la séance continue.

L'AFFICHAGE DU DISCOURS de M. ROUX-FREISSINENG VA ÊTRE DEMANDÉE

Paris, 9 juillet. — **M. Franklin-Bouillon** a pris l'initiative de proposer à la Chambre l'affichage du discours prononcé par M. Roux-Freissineng. Il a dès à présent recueilli le nombre de signatures suffisant pour déposer cette demande demain, conformément au règlement.

Le président de la Commission des Affaires étrangères demandera en outre qu'il soit fait une traduction en langue arabe du discours de M. Roux-Freissineng dont des exemplaires seraient affichés dans les communes algériennes.

M. DOUMERGUE A INAUGURÉ LA CITÉ UNIVERSITAIRE A PARIS

Paris, 9 juillet. — M. Doumergue a inauguré cet après-midi la Cité Universitaire, fondation Emile Deutsch de la Meurthe.

M. Henri Goldet, au nom de la famille Deutsch de la Meurthe, a fait la remise de la fondation à l'Université de Paris.

M. Appell, recteur de l'Université de Paris, et le ministre M. de Monzie, ont prononcé d'éloquentes paroles de remerciements.

UN TIMBRE UNIQUE DANS LE COMMERCE ET LES AFFAIRES

Paris, 9 juillet. — Le ministre des Finances vient de réaliser, par décret, une réforme réclamée depuis longtemps par le monde du commerce et des affaires. Il y avait jusque maintenant une collection spéciale de figurines pour chaque nature de taxes payables par timbres. C'est ainsi que les timbres mobiles pour les effets de commerce n'étaient pas les mêmes que ceux des quittances.

Désormais, tous ces timbres seront unifiés et on pourra timbrer des quittances ou des affiches avec les mêmes timbres mobiles que les effets de commerce.

LEGION D'HONNEUR

Promotion du 14 juillet

Paris, 9 juillet. — Dans l'armée active, sont promus à la dignité de Grand'Croix, les généraux de division Cottez, Hellot, Odry, Dangan, Jacquemot, Daygrein; les généraux de brigade Dedieu-Anglade, Moog, Bonnin; le médecin-inspecteur général Rouget et l'intendant général Tassel.

L'AGITATION COMMUNISTE

Deux arrestations à Marseille

Marseille, 9 juillet. — La police a arrêté l'électricien Frédéric Roux, 22 ans, et le journalier Paul Japy, 25 ans, surpris au moment où ils apposaient des affiches antimilitaristes sur les murs de la caserne du 141e d'infanterie. Des placards contre la guerre du Maroc ont été saisis. Les deux individus ont été envoyés au Parquet.

LA REPRISE DU TRAVAIL CHEZ LES P.T.T. PARISIENS

Paris, 9 juillet. — Dans les principaux services des P.T.T., les relèves du soir se sont effectuées sans incidents. Dans les gares, notamment à la gare de Lyon, et à la gare Saint-Lazare, où les départs des courriers avaient subi un certain retard, le service ce soir a repris normalement.

Dernières Nouvelles Régionales

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du jeudi 9 juillet 1925

Un baptême tragique à Lille

Zéphirin Vanteux, 25 ans journalier à Lille, rue du Faubourg-de-Béthune, est accusé de coups et blessures ayant occasionné la mort, sans intention de la donner.

Le dimanche 12 avril, jour de Pâques, Zéphirin Vanteux avait, pour fêter le baptême de son fils, réuni parents et amis dans un repas de famille qu'il donnait à domicile de M. Jules Lesvas, son beau-père, demeurant rue d'Isly, à Lille. Il avait invité son ami, Maurice Jiard, à venir se joindre aux convives.

Après le repas, les invités se rendirent dans un café de la rue, où ils consommèrent pendant le reste de la soirée. Chacun était plus ou moins surexcité par la boisson, au moment de se séparer.

Vers 22 h., à la sortie du café, une discussion survint pour un motif futile, entre Jules Lesvas et son fils Albert. Vanteux intervint pour les séparer, mais Albert Lesvas lui porta un violent coup de tête. La querelle reprit aussitôt après. Vanteux, un couteau à la main, se précipita sur Maurice Jiard, qui n'avait pas pris part à la bataille, et lui en porta un violent coup au côté droit. Jiard, transporté à l'hôpital de la Charité, y expirait quelques heures après.

Au cours de l'audience, Vanteux n'arrive pas à s'expliquer son geste fatal. Tous les invités étaient d'ailleurs plus ou moins sous l'empire de l'ivresse.

Après plaidoirie de Me Philippe Kah, Zéphirin Vanteux est condamné à cinq ans de réclusion.

— **Meurs à Lille.** — Léopold Leblanc, 45 ans, ouvrier maçon, rue Edouard-Vaillant, est inculpé d'attentat aux mœurs. Il est condamné à dix ans de réclusion.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les examens du baccalauréat à Lille

1re partie. — Latin-Grec. — Sont reçus définitivement: MM. Thery, Perus, Louis, Playelle, Levesque, Hardemon, Rosell, Leborgne, Chauvert, Geschodt, Ducastel, Beapain, Aubert, Alexandre, Leroux, Rosé.

Latin-Langues. — Sont reçus définitivement: MM. Stivenart, Aymé, Delaroière, Debailleul, Prenoy, Melles Boldin, Bonnet, Mussel, Antoine, Castelain, Daquin, Callé, Dussart, Ericson, Laidain, Tardieu.

Latin-Sciences. — Sont reçus définitivement: MM. Lagrené, Joly, Reck